



© Charly Pappo



© Alexandre Scheurer, 2015



# VIVRE À LA MONTAGNE

## HISTOIRES D'ALPAGE DANS LE VAL DE BAGNES

# ÉDITO

## LES DEUX CENTS ANS DES ÉCURIES DU GIÉTRO

Le changement, qu'il soit économique, social, climatique, modèle les communautés humaines en les forçant à de constantes adaptations. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le climat s'était considérablement refroidi – la débâcle du Giétro de 1818 est là pour nous le rappeler – nos ancêtres, paysans de montagne, ont compris que leur survie passait par une évolution de la pratique de l'élevage bovin. Les alpages du Giétro, de La Lia, de Louvie étant situés à une altitude relativement importante, imposaient aux consorts qui les exploitaient la construction d'écuries afin d'offrir au bétail un abri bienvenu. C'est à cette époque-là que les écuries à voûte virent le jour. Si aujourd'hui elles font la fierté de notre patrimoine et que la commune s'efforce de les mettre en valeur, il n'en a pas toujours été ainsi.

Bien que massives, ces constructions sont fragiles. Elles réclament un savoir-faire particulier et beaucoup d'entretien. De tout temps on eut de la peine à les maintenir en état.

Profitant de l'inscription retrouvée sur une pierre d'angle des écuries du Giétro mentionnant l'année 1816, notre Service culturel fête ces deux cents ans des écuries du Giétro en leur consacrant une bonne part de ce cahier du patrimoine. Heureuse initiative ! Que cet anniversaire nous rappelle d'abord les difficiles conditions de vie qu'ont connues nos ancêtres et ensuite tout le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui. Les actuels exploitants d'alpages sont devenus professionnels, ils les gèrent comme une entreprise doit l'être. Cette évolution n'est pas à regretter. Au



ELOI ROSSIER,  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE BAGNES

contraire, il faut simplement en prendre acte et continuer de soutenir notre agriculture si on veut qu'elle réponde toujours aux buts qui lui sont assignés. Les écuries du Giétro, comme celles des alpages voisins, sont désormais inscrites comme un témoin de cette évolution. A nous et aux générations futures d'en prendre soin !

# 1816, DU GIÉTRO À FRANKENSTEIN

CES CAHIERS DU PATRIMOINE POURSUIVENT UN DOUBLE OBJECTIF :  
METTRE EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE BAGNARD PAR DES RECHERCHES HISTORIQUES  
ET MONTRER L'ACTUALITÉ DE CE PATRIMOINE.

Sur une pierre d'angle de l'écurie du Giétro est inscrit le millésime 1816. Cela sert de datation à la construction de ce bâtiment, une innovation pour nos alpages au XIX<sup>e</sup> siècle. 1816 est aussi l'« Année sans été ». Maurice Gabbud, dans un article publié en 1916 dans les « Annales valaisannes », a recueilli les témoignages des conséquences vécues à Bagnes, notamment dans les alpages : « La saison des estivages fut excessivement piteuse. Les hauts chalets ne furent pas même habités. Au lieu de la durée normale des inalpages, quatre-vingts jours à trois mois, le maximum du séjour du bétail à la montagne fut de quarante-deux jours, tout au plus. On alpa très tard en juillet puisque des particuliers, montés dans les mayens avec leurs troupeaux, en juin, y restèrent quarante jours avant de pouvoir réunir ce bétail au troupeau commun de la montagne. Des dires de sources diverses sont d'accord pour attribuer au grand alpage de Charmotannaz au moins sept descentes successives, forcées par des retours de froid fréquents. D'aucuns prétendent même que le troupeau de cet alpage dut descendre par neuf fois. Les anciens de Bruson

racontent que les vaches de la montagne de Mille furent ramenées cinq fois au village durant cet été sibérien. » Année terrible, année de construction probable de ces écuries, 1816 inspire également les artistes. La Fondation Verbier 3-D, en invitant la photographe Chloe Dewe Mathews pour son projet « In Search of Frankenstein », apporte une nouvelle dimension. En effet, la fameuse œuvre de Mary Shelley trouve son origine à Genève, le 16 juin 1816. Elle sera publiée deux ans plus tard, au printemps 1818. Au même moment, à Bagnes, le glacier du Giétro a obstrué la Dranse. Le barrage de glace se rompt le 16 juin.

Cet événement célèbre fera l'objet d'une commémoration multiple dans deux ans : un film est en projet, des expositions, publications et festivités constitueront le point d'orgue de cette série consacrée au patrimoine.

En attendant, bonne visite sur les alpages de Bagnes, que ce soit au Giétro ou du côté de Verbier où seront exposées les photographies de Chloe Dewe Mathews. La rédaction

# IL Y A DEUX CENTS ANS... LES ÉCURIES DU GIÉTRO

## 1816 : UNE PREMIÈRE ÉCURIE À VOÛTE AU GIÉTRO

Remonter à l'origine de l'alpage de Giétro s'avère une mission quasi impossible à réaliser. Les plus anciens documents retrouvés faisant mention d'alpages bagnards datent du XIV<sup>e</sup> siècle. Il peut donc paraître prétentieux de commémorer les deux cents ans des écuries du Giétro. Toutefois, c'est durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que sont construites les étables communautaires de la vallée – les fameuses écuries à voûte – dont celles de Louvie (1814), du Giétro (1816), du Crêt (1834) et de La Lia (1847). Nous ignorons encore beaucoup de la construction de ces bâtiments considérés aujourd'hui comme un patrimoine de première importance. Au Giétro, une pierre de l'écurie porte l'inscription de 1816.

Des abris pour les bergers et le bétail ont existé avant cette date. En août 1805, l'éminent naturaliste Hans-Conrad Escher de la Linth décrit une nuit passée avec les bergers de l'alpage du Giétro :

« Le **chalet** était construit et couvert en pierres, de façon si précaire que la neige pénétrait partout à l'intérieur et que le foin qui devait nous servir de couche pour la nuit était enseveli sous plusieurs pouces de neige. Le **chalet** était très petit ; cependant une vingtaine d'hommes s'y étaient rassemblés : bergers, chasseurs de chamois et voyageurs. La fabrication de fromage se faisait sur deux foyers ; l'air à l'intérieur de cette cabane était si plein de fumée et de vapeurs que la gorge et les yeux en souffraient beaucoup [...] ».<sup>1</sup>

## CONSTRUIRE ET RECONSTRUIRE LES BÂTIMENTS

Nous ne connaissons pas les constructeurs des bâtiments de l'alpage du Giétro. Certaines déductions peuvent être faites à partir des indications provenant d'autres sites de la vallée. Durant les années 1870, des demandes sont soumises à la commune de Bagnes par les consorts du Giétro pour entretenir les bâtiments de l'alpage. Jean Morend du Châble et Maurice Fellay demandent



PIERRE DE L'ÉCURIE PORTANT LA DATE DE 1816.

entre autres du bois pour le soutènement de la voûte du grenier et la réparation de l'écurie. Puis, c'est le conseiller Angelin Besse qui, au nom du consortage du Giétro, propose pour l'été 1891 de

construire une écurie (grande étable) avec un toit à voûte. Malheureusement, quelques années plus tard, ce toit s'écroule et les consorts ne trouvent pas le courage de le relever.

## BÂTIMENTS D'ALPAGES DANS LES DOCUMENTS D'ARCHIVES (SOURCE : ARCHIVES COMMUNALES DE BAGNES)

	Alpage	Constructeur	Bâtiment
1818	Louvie	Maîtres italiens	Grenier
1819	Louvie	Maître Pierre Paul Perron	Ecurie (paiement pour construction)
1871	Giétro	Consorts (demandeurs)	Grenier (demande de bois pour le soutènement de la voûte)
1872	Giétro	Jean Morend et Maurice Fellay	Grenier et écurie (reconstruction et réparations)
1881	Charmotane (Les Arolles)	Louis Collombin	Grenier (réfection de la voûte à l'aide de cintres en bois ; s'effondrera en 1884)
1884	Charmotane (Les Arolles)	Louis Collombin	Grenier (réfection)
1890	Louvie	Casimir Besson	Ecurie (construction suite à l'effondrement partiel de la voûte sur une longueur de 8 m le 16 juin 1889)
1890-1891	Giétro	Angelin Besse, conseiller, au nom du consortage (demandeur)	Ecurie à voûte [demande d'une plante (tronc d'arbre) pour la construction de la voûte]
1894	Charmotane (Les Arolles)	Justin Perrodin et Maurice Fellay	Grenier (réparation de la voûte à l'aide d'armatures en bois sur une longueur de 3 m ; s'effondrera en 1896)
1902	Louvie	Théophile Filliez et Maurice Vaudan	Ecurie (réparation sur une longueur de 7 m.)

PLAN TOPOGRAPHIQUE DU SITE  
DES ÉCURIES DE L'ALPAGE DU GIÉTRO  
(SITUATION EN 2015).

Sur l'ensemble de l'alpage du Giétro, ce sont plus de 31 bâtiments ou vestiges qui sont aujourd'hui connus, dont 14 ont été répertoriés sur le site des écuries. La tradition rapporte que le coffrage servant à la construction des voûtes était constitué d'un amoncellement de terre tassée à laquelle on donnait la forme définitive de l'intrados. Plusieurs documents provenant des archives communales indiquent cependant que cette technique n'est en tout cas plus utilisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On parle plutôt de cintrages de bois : « La Commune s'engage à fournir les bois nécessaires à l'armature de la voûte ainsi qu'à leur transport »<sup>2</sup>. A Louvie, comme à Charmotane ou au Giétro, la commune prête et transporte donc le bois, incombe aux entrepreneurs de fournir les pierres et la couverture.

#### LE GIÉTRO AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1899, dans le cadre d'une étude scientifique réalisée par la Société suisse d'économie alpestre, l'alpage du Giétro – tout comme les 319 autres alpages du Bas-Valais – est examiné par l'un des inspecteurs cantonaux, Pierre Frossard, député à Vollèges. Les résultats sont clairement énoncés :

« Ni foin, ni litière n'existent sur l'alpe. Les chemins sont moyens, parfois mauvais. Les clôtures manquent et les bêtes sont obligées de boire directement dans les torrents froids et glacés. [...] Les écuries font défaut. [...]

**Que d'améliorations à exécuter sur cette pâture ! »<sup>3</sup>**

A l'époque, 75 vaches, 26 têtes de jeune bétail et 420 moutons sont dénombrés sur l'alpage, où l'estivage se déroule du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre. La quantité de lait produite est de 20550 litres, soit 3,5 litres par jour et par vache. Le

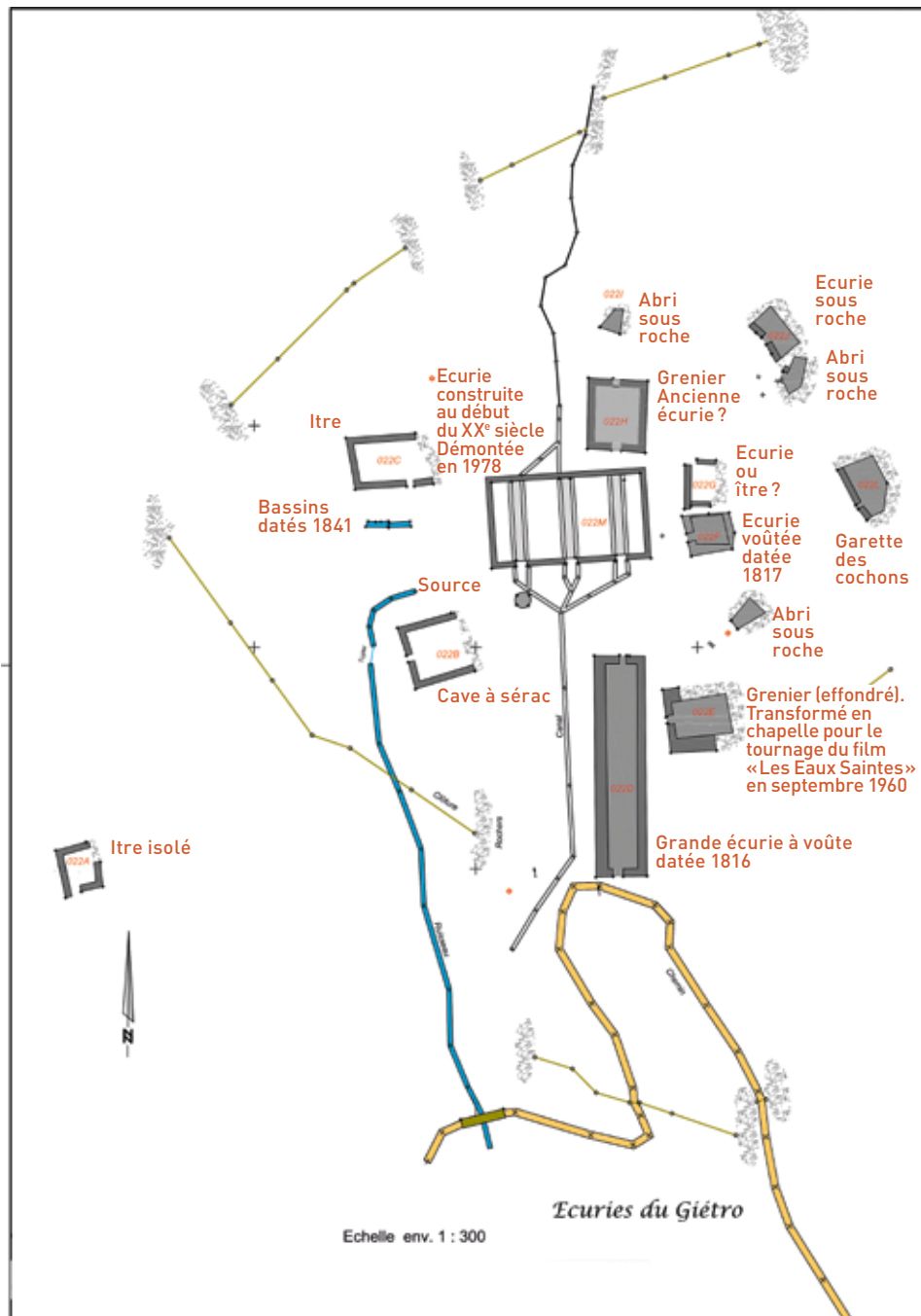
lait est transformé en fromage mi-gras, en séré (sérac) et en beurre. Le Giétro est alors exploité par un consortage qui paie une taxe fixe à la commune pour chaque bête estivée.

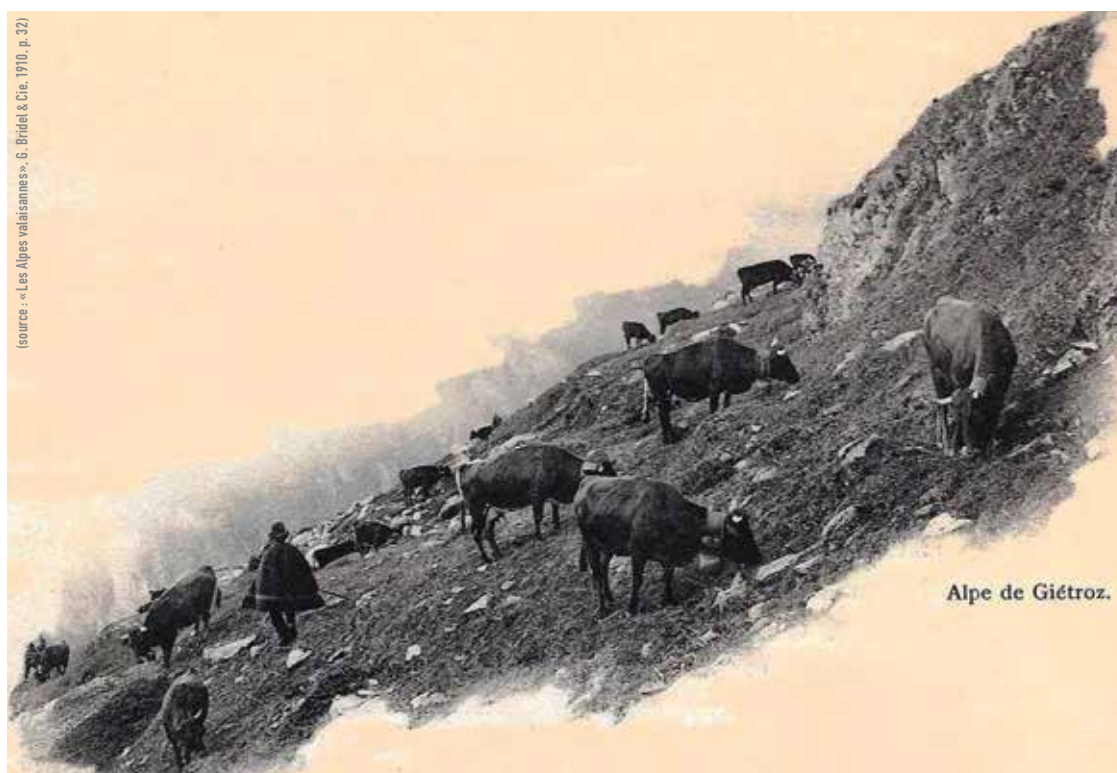
Les constructions existantes sont qualifiées de « huttes au cachet primitif ». Il n'en existe plus que cinq, car deux des sept bâtiments d'origine ont déjà été emportés. L'inspecteur Frossard propose donc les améliorations suivantes :

« Et avant tout procédons à la construction d'écurie, à la correction de la route dangereuse par endroits et enfin à un dépierrage complet des places nombreuses couvertes de cailloux. »<sup>4</sup>

#### LE RÈGLEMENT DES MONTAGNES DE BAGNES

Au début de l'année 1904 entre en vigueur le premier règlement de la commune de Bagnes sur la jouissance des alpages bourgeoisiaux. Imposé par le Conseil d'Etat, ce règlement ne sera



ALPAGE DU GIÉTRO  
VERS 1900.

pas sans conséquence pour les consortages de la vallée. En voici quelques articles :

**Art. 1** – Les montagnes, Severeux excepté et Le Cret, appartiennent au domaine bourgeoisial qui en conservera la propriété à perpétuité.

**Art. 2** – La jouissance des alpages bourgeoisiaux est basée sur le principe d'égalité entre bourgeois.

**Art. 7** – La rente annuelle, soit le prix de l'herbe, est fixée à 2,50 francs par vache, à payer par le consortage.

**Art. 11** – La jouissance des alpages bourgeoisiaux est soumise à une taille pour chaque pièce de bétail alpée qui varie d'un à deux francs selon les alpages. La taille de tous les génissons, veaux, moutons et chèvres est fixée à 50 centimes (génissons), 30 centimes (veaux) et 15 centimes (moutons et chèvres).

**Art. 16** – Le droit à l'alpage de chaque ménage est de deux vaches.

**Art. 17** – Le nombre de vaches attribué à chaque montagne est fixe (voir tableau).

### UNE NOUVELLE INSPECTION DE L'ALPAGE EN 1907

A l'été 1907, le professeur Francis de Gendre et le docteur Henry Wuilloud procèdent à l'inspection des alpages sur les territoires des communes d'Isérables, de Riddes, de Saxon, de Vollèges et de Bagnes. Dans leur rapport présenté au chef du Département de l'intérieur du canton du Valais, ils décrivent de manière détaillée l'alpage du Giétro, visité au début de septembre. Voici leurs principales remarques :

- L'alpage du Giétroz appartient à un consortage et pour avoir le droit d'alper, il faut être en possession d'au moins 2/3 de fonds. Un fonds se paye alors 12 francs.
- Les propriétaires alpants doivent un jour de corvée par vache et une charge de bois.
- L'estivage dure du 27-30 juin au 15-20 septembre.
- Le troupeau est composé de 56 vaches, 25 génisses, 42 veaux, 1 taureau autorisé de 21 mois et 6 porcs pour manger la recuite.
- Les vaches sont toutes de la race d'Hérens, à manteau très mélangé. La reine est surtout très tachetée, avec un ventre blanc de même que l'attache de la queue.
- Le bétail boit directement dans les torrents une eau trop froide. Il faudrait construire des abreuvoirs.
- Les herbages sont très bons avec un gazon court, nourrissant et comprenant des alchémilles.
- Le lait se mesure quatre fois durant la saison et on y fabrique du fromage

### NOMBRE DE VACHES ATTRIBUÉ À CHAQUE ALPAGE DANS LE RÈGLEMENT DES MONTAGNES DE BAGNES DE 1901

Alpages	Nombre de vaches
Lachaux	235
Grands-Plans	165
Vacheret	135
Mille	135
Serith	115
Charmontannaz	115
Marlenaz	85
Lallys	75
Corbassières	75
Giétroz	70
Lalliaz	65
Servay	60
Bocheresse	60
Louye	60
Scex-Blanc	60
Mazériaz	55
Vingt-Huit	45
Vasevey	45
Greneys	45
Torrebet	40
<b>Total</b>	<b>1740</b>



**GAUCHE :**  
GISÈLE MICHELLOD  
(À GAUCHE) À L'ALPAGE DU  
GIÉTRO VERS 1945.  
(COLL. PRIVÉE  
JEAN-MARIE MICHELLOD)

**DROITE :**  
MARIUS MICHELLOD (À  
L'ARR.) À L'ALPAGE DU  
GIÉTRO VERS 1945.  
(COLL. PRIVÉE  
JEAN-MARIE MICHELLOD)

mi-gras. Il faut éviter de mettre des clous de girofle dans les caills car ceci donne un goût trop fort au fromage.

- Quelques fromages sont perdus durant l'été à cause de l'infiltration de l'eau de pluie venant du toit délabré du grenier.
- Les séracs sont salés pendant 6 jours et le beurre est conservé tout d'un bloc sur une dalle.
- Le personnel de l'alpage se monte à six hommes. Le pâtre n'a suivi aucun cours.
- Il faudrait reconstruire l'écurie mais plus à vôûte.<sup>5</sup>

#### LES AMÉLIORATIONS À APPORTER

Lors d'un second passage de l'ingénieur Wuilloud à l'été 1910 ou l'été 1911, la situation de l'alpage du Giétro ne semble pas s'être améliorée :

« Rien n'a changé sur cette montagne, depuis notre dernière visite. Sa situation escarpée et éloignée semble arrêter tout effort d'amélioration. En outre, les avalanches sont continuelles et ravagent tout sur leur passage. Cela ne veut pas dire que bien des travaux ne soient absolument nécessaires, tels

que l'établissement d'un chemin d'accès, la construction d'abris et d'abreuvoirs, etc. »<sup>6</sup>

Toutefois, en janvier 1913, une subvention d'environ 3675 francs provenant de la Confédération permet d'entreprendre des travaux de près de 15000 francs en vue de construire une étable, de procéder à l'épierrage de 6,5 ha et d'établir une conduite à purin<sup>7</sup>.

#### L'ACTE DE CONSORTAGE DE 1916

En juillet 1916, les consorts de l'alpage du Giétro, représentés par Maurice Boven (fils de Justin), domicilié au Cotterg, Edouard Filliez (fils de François), domicilié à Villette, et Juvence Guigoz (fils de Damien), domicilié à Lourtier, se réunissent devant le notaire Cyrille Gard pour élaborer un projet de règlement. A l'intérieur de cet acte officiel, plusieurs articles précisent les droits et devoirs des consorts ainsi que l'organisation de l'alpage :

**Art. 1** – Les ayants-droits à l'alpage du Giétroz, sous la désignation de « Consortage du Giétroz », sont réunis

en une corporation de droit cantonal ayant pour but l'exploitation rationnelle du dit alpage.

**Art. 2** – Sont considérés comme consorts, les sociétaires qui possèdent des droits de fonds (fonds de vaches). Chaque fonds peut se vendre à un prix unique de 72 francs ou se louer pour 3,60 francs.

**Art. 4** – Le nombre de fonds de vaches existant est de 78.

**Art. 10** – Les consorts doivent annuellement ½ livre de viande, ½ fromage, 5 livres de sel, du blé et une charge de bois à dos de mulet pour chaque vache alpée. En outre, chaque consort doit une journée de travail sur la montagne (les corvées ou manœuvres) par pièce de bétail alpée. Pour chaque manœuvre omise ou manquante, le consort paye 4 francs comme compensation.

**Art. 17** – La répartition des fruits d'alpage s'opère au moyen des mesurages de lait dit « mesures » fixées par le maître-berger et sous la surveillance et le contrôle du receveur et du secrétaire.

**Art. 18** – Le propriétaire d'une vache tarie le jour de l'alpage doit payer, pour sa garde, le montant de 15 francs.<sup>8</sup>

### 1930 : LA DISSOLUTION DU CONSORTAGE DU GIÉTRO

Au début des années 1930, d'importants changements ont lieu dans certains alpages de la vallée de Bagnes. A Louvie, au Crêt, à Charmotane et à La Marlénaz, les meubles (ustensiles) et les immeubles (bâtiments), appartenant jusqu'alors à la Bourgeoisie, sont vendus aux enchères publiques. Dans d'autres alpages, comme à Mille, les consortages adjoignent du terrain privé (les montagnes basses) et agrandissent ainsi leur territoire de pâture. Les alpages de Sery et de La Ly fusionnent en 1928. Au Giétro, les consorts ont la possibilité d'alper le bétail dans des pâturages meilleurs et plus près de leurs demeures, ce qui crée la dissolution du consortage et le rachat des 80 fonds<sup>9</sup>. Deux frères de Versegères, Marius et Joseph Michellod, se portent acquéreurs des fonds dans les années 1930. Ces derniers deviennent les propriétaires des meubles et des immeubles bâtis de l'alpage, la bourgeoisie restant

propriétaire du sol. Quelques années plus tard, ils partagent les fonds du Giétro avec Maurice Troillet, conseiller d'Etat, à raison d'un tiers chacun.

### DES VACHES «ÉTRANGÈRES»

A partir de documents d'archives privées et communales, nous sommes en mesure de répertorier les propriétaires du bétail qui alpaient au Giétro dans les années 1940 et 1950. Deux faits ressortent de l'analyse : la composition mixte du troupeau (vaches, génisses, génissons, veaux, cabris, moutons) et la provenance des bêtes (indigènes et non indigènes). Comme à Sery, où des vaches appartenant à l'École d'agriculture de Châteauneuf se mélangent aux hérensardes bagnardes, ou encore à La Pierreire, où des vaches de Vollèges se joignent à celles de la vallée, les ayants-droits du Giétro acceptent occasionnellement le bétail d'autres communes et même du pénitencier de Crêtelongue. On apprend entre autres que plusieurs familles de Saillon – des Cheseaux, des Roduit, des Moulin et des Thurre – alpent leurs

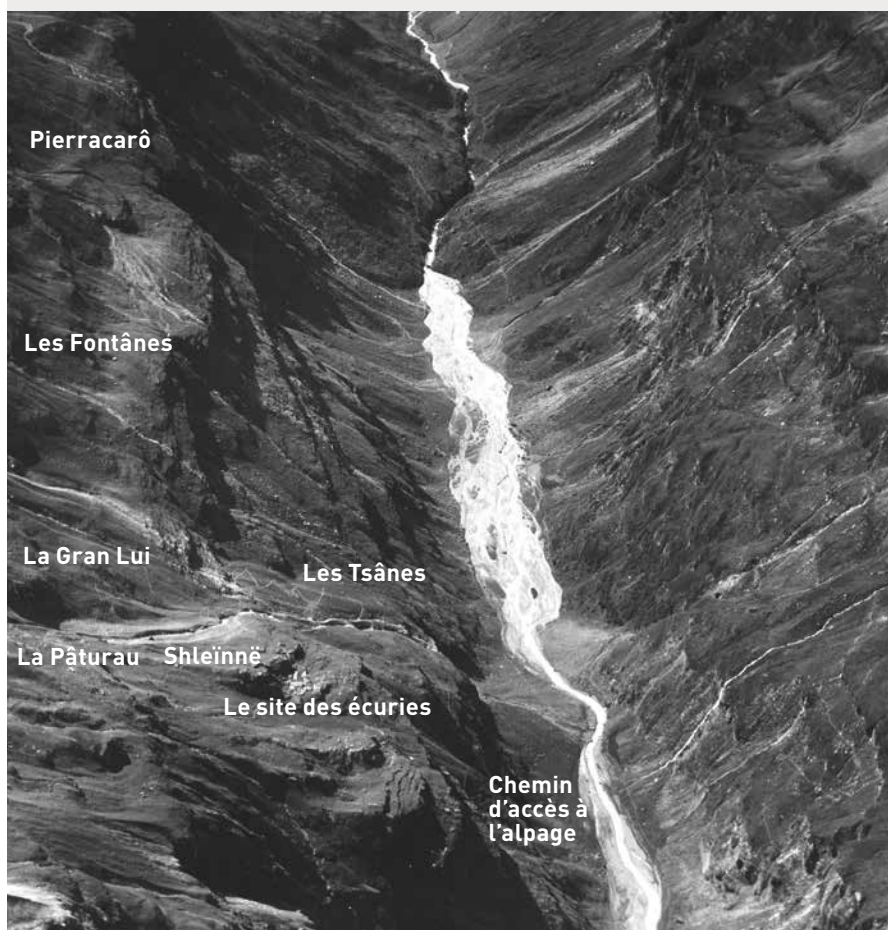
vaches au Giétro. Les archives nous révèlent encore que Maurice Troillet, conseiller d'Etat, fait paître une septantaine de moutons en 1944 ou que Clément Fellay, d'Ardon, y monte avec 6 vaches, 2 génisses et 4 génissons en 1948<sup>10</sup>. Les familles de Marius et Joseph Michellod se retrouvent également sur l'alpage.

### UNE MONTÉE ABRUPTE ET PÉRILLEUSE

La transhumance du troupeau s'effectue selon une marche à suivre clairement définie, facilitant ainsi les déplacements et les croisements de bêtes entre les différents alpages du fond de la vallée. Le chemin d'accès menant à l'alpage du Giétro est difficile, particulièrement depuis la plaine de Torrembet. Pour gravir ces pentes raides sur 300 mètres, il est même d'usage d'engager des personnes pour surveiller et aider les vaches à monter.

L'estivage à proprement parler prend son début dans le chalet des Tsânes avant d'atteindre la «remointze» principale de l'alpage (Les Ecuries) où se trouvent des étables et une cave à fromages. Le troupeau y séjourne une vingtaine de jours à la montée puis une dizaine de jours à la descente. Le reste de l'été, le bétail migre entre les cinq chalets de l'alpage, dont quatre se situent sur le plateau au-dessus de l'épaulement d'auge de la vallée. Lors de la désalpe, le troupeau a le droit de séjourner deux jours à Plan Chalet, comme ceux de Charmotane et de La Lia.

VUE GÉNÉRALE DE L'ALPAGE DU GIÉTRO EN 1947  
AVEC MENTION DES PRINCIPAUX GROUPES DE BÂTIMENTS. (COLL. FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN)



### MARCHE À SUIVRE DE L'ALPAGE DU GIÉTRO VERS 1940

Lieux-dits	Altitude	Nombre de jours
Les Tsânes	2040 m	8
Les Ecuries	2160 m	20
La Pâturau	2320 m	10-12
Pierracarô	2400 m	8
Les Fontânes	2319 m	12-15
Les Ecuries	2160 m	8-10
Les Tsânes	2040 m	8
Plan Chalet	1580 m	2
<b>Total</b>		<b>76-83 jours</b> <sup>11</sup>

Pour accompagner et surveiller le troupeau, un maître-berger, des bergers («servetèr») et des petits bergers («soportyoeu») sont engagés pour l'été. Dès l'âge de 8-9 ans, les jeunes Bagnards sont appelés à aller garder le bétail à l'alpage. Dans des conditions souvent difficiles, ils partent pour environ une centaine de jours, logent dans des abris en pierres sèches et dorment sur de la fétuque. Au Giétro, à la fin des années 1940, Hilaire Dumoulin, de Lourtier, y travaille comme petit berger et reçoit un salaire 1,50 franc par jour.

### 1950: LES CONSÉQUENCES DE LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE MAUVOISIN

Dès l'été 1951, les travaux d'excavation pour les fondations du barrage de Mauvoisin modifient l'environnement et l'organisation des alpages du haut val de Bagnes. Pour le Giétro, c'est principalement la voie d'accès à l'alpage qui est au cœur du problème, car le bassin de rétention d'eau prévu par les Forces Motrices de Mauvoisin (FMM) viendra anéantir le sentier menant aux pâturages de la rive droite de Torrembet. En d'autres termes, la survie

de l'alpage est considérablement menacée.

Deux solutions s'imposent alors : vendre l'alpage du Giétro aux FMM ou entrevoir la construction d'une nouvelle route d'accès et demander une indemnité pour les périodes de renonciation et de manque à gagner de la cessation de l'alpage (détérioration des bâtiments, chemins à rétablir, qualité de l'herbage...). Pour gérer cette difficile situation, un expert est mandaté, l'ingénieur Hermann Muller à Sion. Il a comme tâche de définir une taxation du dommage causé par les travaux hydrauliques de Mauvoisin. Renonçant à l'achat de l'alpage et préférant reconstruire la route d'accès, les FMM vont néanmoins verser une « location » de 26 000 francs pour l'été 1956 et celui de 1957<sup>12</sup>. La route est reconstruite et l'alpage de nouveau accessible dès 1958.

C'est donc en 1955 que Marius et Joseph Michellod alpent pour la dernière fois au Giétro avec une trentaine de vaches, une vingtaine de génissons, génisses et veaux et cinq chèvres. Un troupeau de 310 moutons

se trouve également dans la région de «La Dent» et du «Natzet». Cinq à six vaches proviennent d'un propriétaire de Savièse. L'été suivant, devant l'impossibilité d'exploiter l'alpage du Giétro à cause des travaux exécutés à Mauvoisin par les FMM, les frères Michellod font paître leur troupeau de 250 moutons à Charmotane, dont la moitié du bétail appartient au pénitencier de Crêtelongue.

À la fin des années 1950, il n'y a plus de vaches qui alpent au Giétro. On y trouve par contre des moutons conduits par le fameux moutonnier («fayerou») Louis Gabbud. Frère d'Ida, tenancière du Café de la Promenade à Bonatchisesse, Louis Gabbud fait transhummer ses moutons de Saint-Triphon au Giétro. Son frère Maurice, aussi moutonnier, sera le sujet principal d'un film et d'un livre – «Horizons blancs» – respectivement réalisé par Roland Muller et écrit par Aloys Theytaz, en 1957.

### 1960: LA BOURGEOISIE REPREND L'ALPAGE DU GIÉTRO

En 1961, la commune de Bagnes écrit à Marius Michellod pour lui demander s'il prévoit alper du bovin durant l'été. Depuis plusieurs années, aucune vache ne fait le chemin conduisant aux pâturages de l'alpage et ce dernier est laissé quelque peu à l'abandon. La Bourgeoisie se retrouve donc dans la situation d'une reprise de fonds et loue les lieux tout d'abord à Jean Turin de Muraz-Collombey en 1962 et 1963, puis à Emile Fracheboud de Torgon en 1964 pour l'estivage de troupeaux de moutons.

### UN ALPAGE IDÉAL POUR LES MOUTONS

Dès l'été 1965, Angelin Besse et Hubert May, de Villette, alpent au Giétro et au Vasevay avec des moutons. Ils signent un contrat d'une durée de cinq ans avec la Bourgeoisie de Bagnes en 1969. Au cours des années 1970, Georges Fellay, de Lourtier, devient l'exploitant de l'alpage du Giétro et de celui de Bocheresse. Il alpe également là-haut avec des moutons. Ces derniers séjournent d'abord quelques jours à Bocheresse, en début de saison, puis montent au Giétro autour du 10 juillet. Ils restent à cette altitude jusqu'à la fin de la période d'estivage. Très rapidement, c'est le fils de Georges Fellay, Jean Michel, qui prend la relève et continue d'alper des moutons à

ÔTRE VERS LES ÉCURIES DU GIÉTRO EN 1953 AVEC (DE G. À DR.) GUSTAVE MARET, MAÎTRE-BERGER, HILAIRE, MAXIME ET BERNARD DUMOULIN, DE LOURTIER, AINSI QUE CYRILLE GARD, FROMAGER, DE PRARREYER. (COLL. PRIVÉE BERNARD DUMOULIN)







CONSTRUCTION DU BARRAGE DE MAUVOISIN, ÉTÉ 1952. (COLL. FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN)

Bocheresse et au Giétro. Certaines années, quelques vaches, des génisses et des génissons ainsi que des chèvres accompagnent le troupeau de moutons. Durant plus de trente ans, la famille

Fellay est l'ayant-droit du Giétro. Selon le « Cadastre de la production agricole » de l'Office fédéral de l'agriculture paru en 1978, certaines caractéristiques de l'alpage du Giétro en font un lieu idéal

pour faire paître les moutons : « Giétroz se situe sur la rive droite du lac artificiel de Mauvoisin. Surplombé par le glacier de Giétroz, cet alpage orienté à l'ouest se signale par un terrain accidenté, encombré de pierres et de blocs rocheux et coupé de saillies rocheuses dans sa moitié nord. La partie sud de l'aire de parcours contraste par la douceur de son relief. La qualité de la flore varie d'un bout à l'autre du pâturage ; si l'herbage est abondant et parfois d'assez bonne qualité dans la partie inférieure du pâturage, les lichens et la fétuque ovine recouvrent les zones sommitales. En raison de ses caractéristiques, cet alpage convient avant tout aux moutons. »<sup>13</sup>

Ce rapport agricole renseigne également sur la composition des troupeaux estivés dans les différents alpages de la vallée durant l'été 1977. Au Giétro et à Bocheresse, il y a 400 moutons. Près de 850 y alperont en 2006, accompagnés de 260 agneaux et 85 chèvres<sup>14</sup>.

En 2011, le Conseil communal de Bagnes attribue le contrat de bail à ferme à Emile Deslarzes, fils de Jean-Luc Deslarzes, pour y alper des moutons. Puis en 2014, c'est Jean-Louis Bruchez, de Lourtier, qui reprend la location du Giétro pour une durée de six ans. Il y monte avec quelques vaches et du jeune bétail.

#### COMPOSITION DU BÉTAIL ESTIVÉ DANS LES ALPAGES DE LA VALLÉE DE BAGNES EN 1977

Alpage	Vaches	Génissons (plus de 2 ans)	Jeune bétail (jusqu'à 2 ans)	Total	Moutons
Mille-Six-Blanc	149	50	95	294	
La Chaux	116	32	82	230	
Le Vacheret	44	33	132	209	
Chermontane	98	24	58	180	
Grands Plans	155	20		175	
La Ly-Sery	88	25	60	173	
La Marline	71	27	44	142	
Bocheresse-Giétroz					400
Severeu					350
Le Crêt-Vasevay					250
Corbassières					80
Louvie	Inexploité				
Les Grenays	Inexploité				
Les Placiers-Bâ Combe	Inexploité				
La Perraire	Inexploité				
<b>Total</b>	<b>721</b>	<b>211</b>	<b>471</b>	<b>1403</b>	<b>1080</b>

## LES ÎTRES, UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

Au début des années 1970, sensible à préserver son patrimoine sur l'ensemble de son territoire, l'administration communale de Bagnes procède à l'inventaire des sites et bâtiments à protéger. Sur l'alpage du Giétro, les îtres des « Fontânes et des Tsânes » sont sélectionnés pour être restaurés et sauvegardés. En 1978, menaçant de s'effondrer, la toiture de l'écurie « moderne », soit celle construite au début du XX<sup>e</sup> siècle, et celle de l'ître voisin sont tout d'abord démolies. En 1981, la commune rénove ensuite le toit de la grande écurie à voûte, orientée nord-sud. Puis en 1988,

des travaux sont entrepris pour restaurer l'ître des « Fontânes ».

Depuis, des recherches historiques et ethnologiques ont été menées pour essayer d'identifier et documenter au mieux l'ensemble des bâtiments et vestiges de l'alpage : écuries, abris de bergers, caves à fromages, greniers, chottes, garettes, bassins, bisses... Afin de faciliter l'accès au site des écuries, les responsables des sentiers pédestres réaménagent le chemin en 2013-2014. En 2015, des travaux de rénovation de l'écurie « moderne » permettent de dégager les anciens canaux d'eau. La valorisation de ce patrimoine bâti, typique de notre vallée,



RÉNOVATION DE LA GRANDE ÉCURIE, SEPTEMBRE 1981.

mérite un certain respect. Celui de nos prédécesseurs, qui pour un bien commun, ont imaginé et construit des abris, protégeant à la fois leur bétail et le fruit de leur labeur : le fameux fromage de Bagnes.

L'ALPAGE DU GIÉTRO EN AOÛT 1974.



DÉMOLITION DE L'ÉCURIE CONSTRUITE AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, SEPTEMBRE 1978.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÎTRE  
DES FONTÂNES, 1988.



- <sup>1</sup> Citation tirée de l'ouvrage « Val de Bagnes. Continuités et mutations », Bagnes : Commune de Bagnes, 1997, p. 298.
- <sup>2</sup> Archives de la commune de Bagnes, registres des procès-verbaux du Conseil communal, 1894.
- <sup>3</sup> Anton Strüby, « L'Économie alpestre de Bas-Valais », Soleure : Imprimerie Zepfel, 1902, pp. 152-153.
- <sup>4</sup> Anton Strüby, « L'Économie alpestre... », pp. 152-153.
- <sup>5</sup> F. de Gendre et H. Wuilloud, « Rapport présenté à M. le Chef du Département de l'Intérieur du Canton du Valais sur les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907 », Sion : Imprimerie F. Aymon, 1908, pp. 50-52.
- <sup>6</sup> H. Wuilloud, « Rapport des inspections faites en 1910 et 1911 sur les alpages du Bas-Valais », Sion : Imprimerie F. Aymon, 1912, p. 47.
- <sup>7</sup> Département fédéral de l'économie publique. Office de l'agriculture, « Cadastre de la production agricole. Commune de Bagnes », août 1978, p. 26.
- <sup>8</sup> Archives de la commune de Bagnes.
- <sup>9</sup> Karl Suter, « L'économie alpestre au val de Bagnes (Valais). Essai géographique », St-Maurice : Impr. Rhodanique, [1944], pp. 66-67 et 110.
- <sup>10</sup> Archives privées de Jean-Marie Michellod (livre de compte de l'alpage du Giétro, factures, ...) et archives de la commune de Bagnes.
- <sup>11</sup> Karl Sutter, « Le relief en rapport avec l'exploitation des alpages du Val de Bagnes (Valais) », in « Bulletin de la Murithienne », vol. 60 (1942-1943), pp. 1-36 (ici pp. 6 et 8).
- <sup>12</sup> Documents issus des archives privées de Jean-Marie Michellod, fils de feu Joseph Michellod de Verségères.
- <sup>13</sup> Département fédéral de l'économie publique. Office de l'agriculture, « Cadastre de la production agricole. Commune de Bagnes », août 1978, pp 99-100.
- <sup>14</sup> Archives de la commune de Bagnes, Liste et évolution des alpages 2003/2006, p. 2.

# S'UNIR POUR SURVIVRE. LA VIE D'UN CONSORTAGE D'ALPAGE RACONTÉE À TRAVERS SES ARCHIVES

LES ARCHIVES DU CONSORTAGE D'ALPAGE DU SCEX-BLANC DÉLIVRENT DE PRÉCIEUX TÉMOIGNAGES SUR L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DU VAL DE BAGNES. ENTRETIEN AVEC YANN DECORZANT ET JEAN-CHARLES FELLAY DU CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES DES POPULATIONS ALPINES (CREPA).

## COMMENT CE FONDS D'ARCHIVES EST-IL PARVENU AU CREPA ET POURQUOI VOUS A-T-IL CAPTIVÉ ?

Ce fonds est particulièrement riche et il s'étend sur une cinquantaine d'années (1922-1979). C'est Francis Baillifard de Bruson qui nous l'a transmis. Il avait assuré le secrétariat du consortage dans la dernière période de l'alpage du Scex-Blanc. C'est une chance d'hériter d'un fonds aussi complet, car souvent les archives d'alpage peuvent être dispersées chez les responsables successifs qui n'ont pas pour principal souci de garder les papiers, à l'exception des statuts des consortages et de documents importants.

## QUE CONTIENNENT CES ARCHIVES ET SUR QUELS ASPECTS RENSEIGNENT-ELLES ?

Le lot comprend aussi bien des actes d'acquisition et de vente, que des polices d'assurance, des fiches de salaire, des carnets du lait et des formulaires sur la qualité des fromages (à une époque plus tardive), enfin des procès-verbaux concernant des litiges : en tout 1160 documents que nous avons inventoriés et classés. Ils permettent de suivre l'évolution du consortage au cours du siècle, car ils témoignent de la politique menée aux différentes époques : des phases d'expansion et des phases plus critiques, où le consortage doit faire face à de nouveaux défis. Or cette histoire particulière reflète aussi celle de tout un secteur économique dans la vallée, voire dans le canton. Mais ce qui nous a intéressés en particulier, c'était de mieux comprendre ce mode d'organisation particulier qu'est le consortage.

## UN MODÈLE SPÉCIFIQUE AU VALAIS ? QUELLE EST SA PARTICULARITÉ ?

C'est une forme de gestion séculaire qui remonte bien plus loin que les souvenirs de nos anciens. Ce qui est intéressant c'est que ce modèle est complètement collectiviste et qu'il n'est pas du tout réglementé, en tout cas au début. Une fois que l'ancien système féodal a disparu et que les paysans ont cessé de travailler pour le compte d'un seigneur, ils ont dû trouver une nouvelle manière de fonctionner et de s'organiser pour exploiter les ressources dans cet



ALPAGE DU SCEX-BLANC.

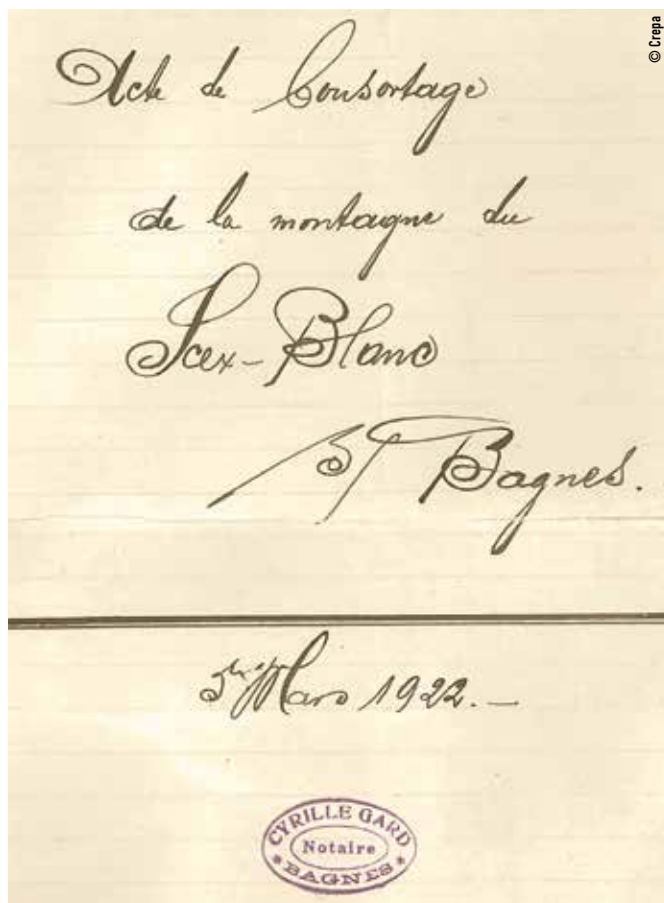
environnement difficile. On retrouve des modes de gestion un peu similaires dans d'autres régions alpines, mais sous des termes différents.

## VOUS AVEZ PRÉSENTÉ VOS PREMIERS RÉSULTATS LORS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À MILAN ?

Cette présentation faisait suite à une invitation du LabiSAlp (Laboratoire sur l'histoire des Alpes) à participer à une série de trois journées d'études sur l'exploitation des ressources naturelles en montagne. La première était organisée à Mendrisio par le LabiSAlp, puis à Grenoble par l'Université Pierre Mendès France et, enfin, à Milan par l'Université La Bicocca. C'était une belle opportunité de valoriser nos recherches sur ce fonds et de les comparer avec celles d'autres historiens de l'arc alpin.

## POURQUOI CE TITRE : « S'UNIR POUR SURVIVRE » ?

Le titre initial (« S'unir pour produire ») a été modifié suite à notre rencontre avec Francis Baillifard. Ainsi qu'il nous l'a fait remarquer, le fait de s'associer répond bel et bien à une nécessité vitale. La communauté villageoise de l'époque, qui compte surtout des propriétaires modestes, n'a pas d'autre



EXTRAIT D'ARCHIVES.

différents propriétaires et responsables : conjoints, bourgeoisie et commune ? L'Etat légifère parfois pour anticiper certains problèmes, en interdisant par exemple de diviser les fonds (un fond correspond à un droit d'alper une vache et il se transmet notamment par héritage). Dans les années 1950-1960, le canton introduit des normes de qualité et la Fédération laitière édicte des règlements. On commence à voir apparaître des formulaires sur la taille des fromages, la densité de la pâte, etc.

#### LES CONFLITS SONT-ILS NOMBREUX ?

C'est difficile à déterminer, mais les litiges semblent le plus souvent se régler à l'interne et laissent rarement des traces dans les archives. On en relève peu durant la période documentée à l'alpage du Scex-Blanc. Ils ont ceci d'intéressant qu'ils mettent en évidence les règles importantes pour le fonctionnement du consortage. Les enjeux importants concernent les problèmes de corvées, la délimitation des pâturages – quel type de bétail a le droit de brouter où et à quel moment – ou encore le pesage du lait, qui est la clé de la rémunération de toute la saison.

#### QUELLES PÉRIODES CHARNIÈRES POUVEZ-VOUS IDENTIFIER GRÂCE À CES ARCHIVES ?

On assiste à une véritable politique d'expansion dans les années 1930. Durant une dizaine d'années, le consortage multiplie les acquisitions de mayens, ce qui lui permet d'allonger la période d'estivage d'environ un mois (de 80 à 120 jours). Est-ce pour libérer des forces de travail en plaine ? Nous ne pouvons pas encore l'affirmer mais nous constatons que cette politique est assez générale dans le canton. Dans les années 1970, on observe le mouvement inverse : certains mayens sont revendus petit à petit, ou ils sont mis à disposition de Télé-Bruson durant l'hiver, pour l'exploitation du ski. L'histoire se termine à la fin des années 1970. L'alpage ne disparaît pas mais il finit par fusionner avec celui de Mille.

#### À CETTE ÉPOQUE, L'AGRICULTURE ACCUSE UN SÉRIEX DÉCLIN DANS TOUTE LA VALLÉE ?

Oui et depuis plus de dix ans déjà, ce qui se remarque aussi dans l'évolution des salaires et dans la nationalité des bergers. Le Scex-Blanc emploie cinq personnes – maître-berger, berger, fruitier, aide-fruitier et petit berger – qui sont tous rémunérés différemment. Dans les années 1950-1960, on voit que leur salaire progresse très nettement, car on essaie de revaloriser cette profession, que les locaux désertent de plus en plus. Des personnes étrangères viennent renforcer les effectifs, en provenance du val d'Aoste dans un premier temps.

#### QUELLE SUITE ALLEZ-VOUS DONNER À CE TRAVAIL ?

Nous avons prévu de publier ces recherches sous forme d'article dans une revue d'histoire. Nous voulons aussi mettre ce fonds à disposition des historiens par le biais de banques de données nationales comme ScopeArchiv. Nous aimerions aussi inciter d'autres alpages à déposer leurs archives. D'une part, pour des raisons patrimoniales : car faute de conservation adéquate, c'est tout un pan de notre histoire que nous perdons définitivement. D'autre part, pour améliorer nos connaissances et confirmer nos hypothèses, en comparant différents alpages de la même région.

choix que d'unir ses forces pour s'en sortir. Les gens ont trop peu de ressources pour y arriver seuls. Il y a aussi une forme de solidarité envers les plus défavorisés. Ceux qui n'ont pas assez de terrain pour faire paître leur bétail peuvent les laisser pâturer quelques temps sur les « communaux » – des champs appartenant à la commune ou à la bourgeoisie – avant de monter à l'alpage.

#### LE SYSTÈME EST PEU RÉGLEMENTÉ, MAIS CELA CHANGE À PARTIR DES ANNÉES 1920 ?

Le premier document en notre possession concernant le Scex-Blanc porte sur les statuts du consortage. A ce moment-là, beaucoup de consortages formalisent leur fonctionnement et mettent leurs statuts par écrit, pour les faire valider par le Conseil d'Etat. Peut-être est-ce pour répondre à une exigence cantonale ? En tout cas de nombreux consortages – de bisses et d'alpages – appliquent la même démarche à cette époque, comme en attestent les documents des archives cantonales.

#### LE CANTON EXERCE-T-IL UNE PRESSION POUR FORMALISER LES CHOSES ?

C'est une hypothèse. Les inventaires d'alpages, réalisés par l'ingénieur Henry Wuilloud au début du siècle, pourraient signaler une volonté du canton de moderniser sa politique agricole. Les rapports de visites de Wuilloud suggèrent en tout cas des améliorations à maints endroits et il semble qu'on assiste à certaines pressions suite à ces visites, pour uniformiser le fonctionnement.

#### PEUT-ON REPÉRER DES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT QUI INCITENT L'ETAT À AGIR ?

Le système de gestion par le biais des consortages n'est pas mis en cause et il semble plutôt bien résister au temps. Là où il montre éventuellement certaines limites, c'est dans les cas de dégât important. Qui va devoir assumer entre les

# L'ALPAGE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE : QUELS CHANGEMENTS ?

LA GESTION DE L'ALPAGE ET LE PROFIL DES BERGERS, SONT PARMI LES ASPECTS QUI ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES DÉCENNIES. LE TRAVAIL EN LUI-MÊME ET LA VIE À LA MONTAGNE POSENT TOUJOURS LES MÊMES DÉFIS.

## LE CONSORTAGE

L'ancien tournus des corvées est bien révolu. Les tâches se sont concentrées sur le responsable d'alpage, qui est généralement secondé par une ou plusieurs commissions et par une personne assurant le secrétariat et/ou la comptabilité. Parallèlement, une commission d'amélioration est parfois instituée, pour s'occuper en particulier des locaux et de l'équipement, dont l'entretien peut être conséquent. A titre d'exemple, le consortage de Sery a investi 500 000 francs ces dix dernières années, pour la réfection de la cabane et des machines (traite mobile).

« Les consorts n'ont plus la disponibilité pour s'impliquer autant dans la vie de l'alpage », explique Pierre-Alain Michellod, responsable de



TRAITE MOBILE À L'ALPAGE DE CHERMONTANE.

l'alpage de Mille, qui cumule cette fonction avec celle de maître-berger. Comme les responsables de la Chaux, de Chermontane et de Sery, il est lui-même propriétaire de bétail et il

gère une exploitation toute l'année. « J'ai pu prendre la responsabilité de l'alpage parce que les enfants étaient grands et ce ne serait pas possible sans l'appui de la famille », assure-t-il.

## MILLE

**Têtes de bétail :** 157 Hérens + 36 blanches + 72 jeunes

**Surface exploitable :** 260 hectares env.

**Point le plus haut :** 2400 m

**Litres de lait coulés par saison :** 70 000

**Consortage :** 90 propriétaires de fonds et 35 alpans

**Comité d'exploitation, commission d'amélioration, assemblée annuelle**

**Responsable :** Pierre-Alain Michellod depuis quatre ans, locataire

**Coup de cœur :** « J'ai toujours alpé là, j'aime être en montagne ».

## LES TÂCHES DU RESPONSABLE

Le responsable gère ou supervise l'essentiel du fonctionnement qui comprend l'engagement du personnel, la mise en place, l'administration, la gestion des infrastructures, l'approvisionnement des bergers, le transport du lait, etc. Soit il loue l'alpage au consortage, avec ses bâtiments et son matériel (comme à Mille et Chermontane), soit il est engagé par le consortage et défrayé pour ses travaux (Sery, la Chaux).

Les grands déplacements requièrent des bras supplémentaires et le responsable, voire sa famille, viennent régulièrement en renfort. Ces migrations s'effectuent au rythme de 10 à 15 jours selon l'alpage et les conditions, jusqu'à trente fois au cours de la saison pour le plus vaste (Chermontane).

## LES BERGERS

« Quand on a du bon personnel, c'est les vacances », déclare Marc Maret, responsable de l'alpage de Sery. C'est une façon de parler mais c'est tout de même en chef satisfait qu'il s'exprime.

TRAITE À LA MAIN À L'ALPAGE DE SERY.





ALPAGE DE SERY.

Jean-Daniel, le maître-berger, effectue sa cinquième saison à Sery et il a constitué lui-même sa petite équipe avec des personnes de sa connaissance, Costi, Dragoc, Cyprien, tous issus de la même région de Roumanie. « Ils viennent d'un milieu de la campagne, ils sont habitués et ils savent traire », note Marc Maret. Des conditions qui ne sont pas toujours faciles à réunir, à en croire les différents responsables. Mais quand le maître-berger peut recruter lui-même ses aides, alors c'est un gage de tranquillité. Comme à Chermontane, où l'équipe de bergers compte quatre Polonais de la même famille. Martin Orluk, le maître-berger, effectuait en 2015 sa douzième saison à l'alpage, dont il affirme « connaître tous les cailloux ».

### LE MAÎTRE-BERGER

Le maître-berger joue un rôle central et il doit avoir la confiance des propriétaires. Sa mission est de « coacher son équipe, de surveiller le bétail et d'avertir le vétérinaire au besoin », indique Charly Darbellay, maître-berger à la Chaux. C'est également au maître-berger qu'il appartient de jauger l'état de l'herbage, pour décider du moment où il faut déplacer les vaches. Une tâche qui exige de l'expérience. Et Charly Darbellay n'en manque pas, qui a commencé sa carrière comme petit berger à l'âge de 9 ans et qui effectuait en 2015 sa 53<sup>e</sup> saison d'alpage (dont 13 à la Chaux). Il est notamment

### SERY

**Têtes de bétail :** 63 Hérens, 42 blanches et 30 jeunes

**Surface exploitable :** 320 hectares env.

**Point le plus haut :** 2600 m

**Litres de lait coulés par saison :** 70 000 à 80 000

**Consortage :** 170 propriétaires de fonds, 14 alpans dont 9 propriétaires de fonds

**Comité de 3 personnes (infrastructures, jeune bétail et exploitation, personnel et administratif) + un comptable**

**Responsable :** Marc Maret depuis cinq ans

**Coup de cœur :** « Ici c'est le plus beau coin pour le décor, le paysage.

On est dans la montagne, entourés de sommets, entre la face nord du Petit-Combin, le col des Avouillons, le Tournelon blanc, ... »

l'écurie... » Certains prétendent qu'elles compensent le déficit de quantité par la qualité. Mythe ou réalité ? Leur lait semble en tout cas plus riche en matière grasse.

### LA PASSION DE LA CORNE

« Aujourd'hui on n'a plus le choix : si on veut du fromage de Bagnes, il faut prendre des blanches... » Sans leur apport, le lait d'alpage viendrait à manquer. Les quantités produites actuellement peinent à satisfaire la demande, malgré une subvention communale conséquente (25 centimes par litre de lait). Non seulement les Hérens ont un moins bon rendement à la base, mais leurs propriétaires ont souvent tendance à les tarir, afin de favoriser leurs qualités de lutteuses. Les vaches « trayantes » ont en effet moins de puissance pour combattre : « Ce qu'elles dépensent pour produire, elles ne le mettent pas dans les muscles ».

Elles luttent beaucoup cette année (été 2015), car il fait très sec et l'herbe est moins abondante. « Quand elles se battent, ça occupe. Parfois elles

secondé par Philippe Maret qui totalise quant, à lui, 43 saisons.

### LES NOIRES ET LES BLANCHES

« Avec les blanches, c'est simple, elles ne font que manger », sourit Martin Orluk. « Elles sont un peu plus 'pantoufles' », confirme Jean-Louis Bruchez, responsable de Chermontane. « Mais pour ce qui est de la productivité, il n'y a pas photo ». Les blanches ne désignent pas une race en particulier, mais toutes les vaches qui ne sont pas de la race d'Hérens et notamment les Simmental. C'est essentiellement pour leurs qualités de bonnes laitières qu'on les apprécie, car elles permettent d'augmenter la production de manière drastique. Quant aux noires, on les dit plus vives, plus intelligentes : « On les appelle, elles nous reconnaissent, elles rejoignent directement leur place à

LORIS VIAL, BERGER VALDOTAIN, ALPAGE DE MILLE.



cassent la clôture, mais elles ne vont jamais bien loin», commentent les bergers, qui s'amuse à parier et observent attentivement l'évolution du classement. Ils doivent en rendre compte et tenir une «feuille de lutte». Un classement est établi en particulier le 15 juillet, le 15 août et le jour de la désalpe. Car la hiérarchie est constamment remise en question et la

fin d'après-midi. «Entre deux traites, c'est un peu plus calme, mais il y a toujours à faire : nettoyer le matériel, préparer le parc pour la suite, etc.» En fin de saison, les vaches ont moins de lait et la traite dure moins longtemps (400 litres au lieu de 600 au début de l'été, pour l'alpage de Mille). La vie à l'alpage c'est aussi la cohabitation. Pendant 120 jours on vit

### LES SOUCIS

«Quand les bergers vont bien, les 90 % de la saison sont gagnés», assure Jean-Louis Bruchez. Ce qui peut arriver c'est une panne de la traite mobile, des intempéries ou des éboulements qui bloquent l'accès par la route (4 fois en 2014). Or le lait est perdu s'il n'arrive pas dans la journée. Une année pluvieuse peut compliquer le travail avec la traite mobile. Il est plus difficile de



L'ÉQUIPE DE L'ALPAGE DE LA CHAUX (DE G. À D.) MARIE-GABRIELLE LUISIER, PHILIPPE MARET, CHARLY DARBELLAY, ANTOINE ET CINDY, GABRIEL GARVILA.

reine peut perdre sa place même le dernier jour. C'est déjà arrivé.

### VIVRE À L'ALPAGE

Le salaire de berger (environ 15 000 francs nets pour la saison) peut être attrayant. Mais les conditions sont rudes en contrepartie. C'est un travail qui commence avant le lever du soleil et qu'il faut enchaîner sans répit sept jours sur sept. Exemple à Chermontane : la journée débute à 3 heures du matin (voire à 2 heures en début de saison) pour se terminer à 21 heures. Les bergers traitent à l'extérieur durant environ 3 heures, à raison d'une dizaine de vaches chacun, puis le responsable vient à 6 heures pour apporter le repas et prendre livraison du lait. Suivent les travaux de gardiennage et d'épandage, avant de recommencer le processus de traite en

loin des siens, mais toujours en compagnie de ses collaborateurs. Les enfants manquent, la copine, les amis... même si on n'a guère le temps de s'ennuyer. «Des fois il faut se supporter», témoigne Marie-Gabrielle Luisier, mère de 5 enfants et fromagère à la Chaux, «mais c'est quelques sacrifices pour faire ce qu'on aime».

ALPAGE DE CHERMONTANE.

garder propre le matériel et d'éviter les impuretés du lait. «Un été comme celui-ci c'est tranquille», relève Marc Maret. «L'été passé on avait dix centimètres de neige et il fallait traire à la main, les vaches ne restaient pas tranquilles». Mais le plus difficile à résoudre reste le cas d'accident ou de maladie du berger, car il faut le remplacer au pied levé.



### CHERMONTANE

**Têtes de bétail :** 85 Hérens, 21 blanches et 124 jeunes

**Surface exploitable :** 900 hectares env.

**Point le plus haut :** 2500 m, Chanrion

**Litres de lait coulés par saison :** 40 000

**Consortage :** une dizaine de propriétaires de fonds, tous alpants

**Une commission de surveillance**

**Responsable :** Jean-Louis Bruchez depuis deux ans, locataire

**Coup de cœur :** «Le paysage, le côté sauvage, ...»

### LE LAIT D'ALPAGE

«La particularité du lait d'alpage c'est qu'on en a peu et qu'il est très riche», résume le fromager Roger Dubosson, de la laiterie de Verbier. Le fromage produit à partir de ce lait dépasse les 55 % de matière grasse, mais il s'agit d'une très bonne graisse, avec une haute teneur en oméga 3. Ce qui fait cette richesse, c'est notamment la qualité de l'herbage, influencée par l'orientation et l'altitude du pâturage. Le fond du val de Bagnes est en particulier renommé pour son caractère très floral. Une belle diversité, alliée à une pousse lente, favoriseraient cette qualité. «Après, ça dépend tout comment on soigne les vaches, si elles marchent beaucoup, si elles ont assez à brouter...» Sur un mode moins poétique, le lait de qualité, du point de vue du fromager, c'est aussi et surtout une affaire de rigueur: «Un lait qui est propre, qui ne contient pas de germes ni d'antibiotiques, mais qui est plus ou moins riche en matières grasses et en protéines». Le plus difficile est d'arriver à exiger cette qualité des producteurs.

Tous les jours, le fromager prend des échantillons de chacun et effectue deux tests. Si la vache a un problème, une inflammation des mamelles par exemple, le lait ne coagule pas bien et cela peut se traduire par des défauts de goût.

D'autres types d'impuretés (résidus de terre par exemple) peuvent causer des problèmes quelques mois plus tard (gonflement du fromage).

### LA FABRICATION DU FROMAGE

Pour avoir droit à l'appellation «Alpage», un fromage doit être fabriqué sur la montagne. Seuls Mille et la Chaux sont équipés pour le faire, selon les normes actuelles qui exigent un espace spécifique, séparé des locaux de vie des bergers. La journée de la fromagère commence à peine moins tôt que celle

des bergers, à 4 h 30, comme l'explique Marie-Gabrielle Luisier. Agricultrice, Marie-Gabrielle a décidé en 2014 de renouer avec son premier métier de fromagère, pour fêter l'année de ses cinquante ans. Après la fabrication proprement dite (de l'encaillage au premier pressage), elle doit retourner les pièces de nombreuses fois au cours de la journée. Le nettoyage, la surveillance et le suivi constituent aussi une grande part du travail. Ainsi la fromagère effectue des analyses quotidiennes pour vérifier la qualité du

lait. «Quand on repère un problème, il faut chercher d'où il vient, questionner les bergers. C'est l'avantage de produire à l'alpage: on a toutes les bêtes sous les yeux». Puis les fromages une fois en cave, il faut beaucoup les tourner, les frotter, contrôler l'humidité. «Le travail à la cave, ça fait presque 50 % du produit», indique la fromagère, en désignant les étals garnis de pièces. «C'est valorisant de transformer une matière première comme le lait et de voir tout le processus», conclut-elle.



CHRISTOPHE PRODANU, FROMAGER À L'ALPAGE DE MILLE.

### LA CHAUX

**Têtes de bétail:** 80 Hérens, 29 blanches, 80 jeunes

**Surface:** 320 hectares

**Point le plus haut:** 2500 m

**Litres de lait coulés par saison:** 50 000

**Consortage:** 107 propriétaires de fonds pour 183 parts et 18 alpans

**Assemblée des consorts et assemblée des propriétaires de fonds, un secrétaire**

**Responsable:** Georgy Besse depuis six ans

**Coup de cœur:** «Le jour de l'inalpe, quand les vaches arrivent et qu'elles se confrontent. Avec le soleil et les Combins pile en face, c'est fabuleux».

ALPAGE DE LA CHAUX.



### IMPRESSUM

Tirage à 4000 exemplaires

**Rédacteurs de cette édition:** Bertrand Deslarzes, Julie Lapointe Guigoz, Anne-Sylvie Mariéthoz **Responsable de la publication:** Bertrand Deslarzes

**Graphisme:** www.laligne.ch

**Impression:** Publiprint, Verbier